# DU DE PRÉPARATION AU DCG DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Cette formation est ouverte à l'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue...) à partir de la deuxième année.

## **NIVEAU LICENCE**

- > Formation initiale
- > Formation en apprentissage et formation continue
- > Préparation à la carte

# **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

- Accéder à des postes d'assistant en comptabilité gestion dans les cabinets comptables ou les entreprises et évoluer vers des postes de cadre confirmé
- > Présenter des concours pour entrer dans les administrations publiques d'état et territoriales.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Institut Montpellier Management assure sous forme de diplôme d'université, une préparation sur 2 ou 3 ans aux épreuves nationales du DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, **première étape du cursus de l'expertise comptable.** 

Cette formation se caractérise par :

- L'intervention d'enseignants universitaires et professionnels fortement impliqués dans les jurys d'examens nationaux jusqu'au diplôme final de l'expertise Comptable (DEC),
- Des apports fondamentaux sur les plans conceptuels et méthodologiques,
- > Des applications pratiques : travaux sur des études de cas de synthèse.

La préparation au DCG peut s'effectuer en formation initiale (uniquement sur le site de Montpellier) ou continue et par apprentissage sur les sites d'Alès, de Montpellier et de Perpignan.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

### Préparation aux unités d'enseignement du DCG :

UE 1 - Introduction au droit

UE 2 - Droit des sociétés

UE 3 - Droit social

UE 4 - Droit fiscal

UE 5 - Economie

UE 6 - Finance d'entreprise

UE 7 - Management

UE 8 - Systèmes d'information de gestion

UE 9 - Introduction à la comptabilité

UE 10 - Comptabilité approfondie

UE 11 - Contrôle de Gestion

UE 12 - Anglais appliqué aux affaires

UE 13 - Relations professionnelles



# CONDITIONS D'ACCÈS

Les **modalités d'admission** dans la formation sont les suivantes :

- > Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent,
- > Être titulaire de tout diplôme donnant des dispenses du DCG (DPECF, BTS CG, DUT GEA) (entrée en 2<sup>ème</sup> année).
- > Remplir les conditions d'inscription au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Les titulaires d'un diplôme français ou étranger de 2ème ou 3ème cycle peuvent bénéficier de dispenses d'épreuves, conformément à la réglementation nationale (se renseigner auprès du Secrétariat).

Formation ouverte aux étudiants boursiers.

Sélection des candidats sur dossier.

Les dossiers de candidature seront disponibles sur: http://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/, à partir de fin avril.

## **POURSUITE D'ÉTUDE**

- > Poursuivre le cursus **expertise comptable : DSCG**.
- Candidater en Master 1<sup>ère</sup> année ACI (Audit et Contrôle Interne), CCA (Comptabilité Contrôle Audit), CGSID (Contrôle de Gestion et Systèmes d'Information Décisionnels) ou Finance.
- > Le DCG confére le grade de licence (180 ECTS)

### **DROITS D'INSCRIPTION**

Les droits d'inscription en formation initiale s'élèvent à 1 780 € par année d'études (600 € pour les étudiants boursiers).

Les droits de la formation par apprentissage sont à la charge de l'employeur.

Pour les formations continues, prise en charge variable (selon dossier).





Union de l'ISEM et de l'AES

# DU DE PRÉPARATION AU DCG DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

## **ENSEIGNEMENTS**

### DUCG 1ère année :

UE 1 - Introduction au droit

UE 5 - Economie

UE 8 - Systèmes d'information de gestion (1)

UE 9 - Introduction à la comptabilité

UE 12 - Introduction à l'anglais appliqué aux affaires (remise à niveau)

#### DUCG 2ème année

UE 2 - Droit des sociétés

UE 3 - Droit social

UE 4 - Droit fiscal

UE 10 - Comptabilité approfondie

UE 12 - Anglais appliqué aux affaires

Stage en entreprise (préparation UE 13) possible

#### **DUCG 3**ème année

UE 6 - Finance d'entreprise

UE 7 - Management

UE 8 - Système d'information de gestion (2)

UE 11 - Contrôle de gestion

UE 12 - Anglais appliqué aux affaires (maintien en

vue de l'épreuve orale d'économie du DSCG)

UE 13 - Relations professionnelles

## DISPENSES

Certains diplômes permettent d'obtenir des dispenses à certaines épreuves du DCG conformément aux arrêtés suivants :

- > Arrêté du 18 septembre 2012 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispense d'épreuve au DCG et au DSCG (Bulletin officiel n°35 du 27septembre 2012).
- > Arrêté du 30 novembre 2009 fixant la liste des titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispense d'épreuve au DCG et au DSCG.

## **PARTENARIAT**

- > Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC).
- > Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier et de Nîmes (CRCC),
- > Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).









# CONTACTS

INSTITUT MONTPELLIER MANAGEMENT : DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE :

**Djamal Echikr -** Tél : 04 34 43 21 03 diamal.echikr@umontpellier.fr

**GESTIONNAIRE:** 

**Géraldine Raynal** - Tél. : 04 34 43 20 37

moma-dcg@umontpellier.fr

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET PROFESSIONNALISATION:

(Alternance, apprentissage et formation continue).

Laetitia Bonfill - Tél.: 04 34 43 20 17 - moma-pro@umontpellier.fr

Espace Richter Rue Vendémiaire Bât. B - CS 19519 34960 MONTPELLIER Cedex 2 Tél. : 04 34 43 20 00

Union de l'ISEM et de l'AES

INSTITUT-MONTPELLIER-MANAGEMENT.FR